

Transparence et intégrité : agir contre la corruption

-

12 questions aux candidats à l'élection présidentielle de 2007

***Transparence-International (France)** est la section française de **Transparency International (TI)**, la principale organisation de la société civile qui se consacre à la lutte contre la corruption. TI, qui comprend près de 100 sections nationales de par le monde, a son secrétariat international basé à Berlin en Allemagne.*

TI sensibilise l'opinion publique aux effets néfastes de la corruption et travaille de concert avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile afin de développer et mettre en œuvre des mesures visant à l'enrayer.

Levallois, le 7 décembre 2006

Madame, Monsieur,

Le Baromètre mondial 2006, publié le 7 décembre par notre organisation, confirme cette année encore qu'une majorité de Français considère que la classe politique demeure largement perméable à la corruption. Cette opinion est partagée par les milieux d'affaires internationaux qui, selon nos indices, portent un jugement assez sévère sur le niveau de transparence et d'intégrité de la vie publique en France.

Cette image négative, tant au plan national qu'au plan international, traduit probablement l'ombre portée des scandales et des affaires qui se sont enchaînés depuis une quinzaine d'années et dont certains font encore l'actualité des tribunaux et des médias (marchés publics d'Île-de-France, emplois fictifs de la ville de Paris, programme pétrole contre nourriture en Irak, affaire Falcone, affaire des frégates de Taiwan, ...). Elle ne prend manifestement pas encore en compte les efforts indéniables récemment réalisés par notre pays pour respecter ses engagements internationaux en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent sale.

Notre association est d'avis qu'il reste beaucoup à faire pour renforcer l'intégrité et la transparence de nos pratiques dans plusieurs domaines de la vie politique et de l'action publique. C'est la raison pour laquelle TI France a pris l'initiative de s'adresser aux candidats à l'élection présidentielle de 2007 en les interrogeant sur leur position concernant des mesures précises qui nous paraissent de nature à prévenir ou à faire reculer les risques de corruption dans notre pays.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir adresser vos réponses à TI France avant le 15 mars 2007. Une synthèse des réponses reçues sera rendue publique par nos soins au début du mois d'avril prochain.

Les enjeux de la lutte contre la corruption sont considérables. Une action déterminée de l'État et de son plus haut responsable dans ce domaine serait de nature à contribuer à ce que soient atteints plusieurs objectifs prioritaires pour notre pays :

- une meilleure gestion de l'argent public,
- une réelle égalité de traitement entre tous nos concitoyens en agissant contre la sélection par l'argent et le favoritisme,
- le respect des réglementations et notamment des règles relatives à la protection de l'environnement et à la sécurité des personnes,
- une concurrence saine et loyale entre les entreprises,
- la réalisation des objectifs que la communauté internationale s'est fixés pour faire reculer la pauvreté.

Il s'agit également – et c'est un enjeu important de la prochaine élection présidentielle – de restaurer la confiance altérée de nombreux français dans leurs élus et la démocratie.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre démarche nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre vive considération.

Daniel Lebègue
Président de TI France

Questions aux candidats à l'élection présidentielle de 2007

1. Éducation

Les « compétences sociales et civiques » sont parmi les sept compétences du « socle commun de connaissances et de compétences » identifiées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elles prennent la forme d'« éducation civique » au collège et d'« éducation civique, juridique et sociale » au lycée. Or, c'est seulement en terminale que l'accent est mis sur les grandes valeurs qui fondent la citoyenneté.

Tout élève doit bien sûr connaître le système politique et administratif dans lequel il vit, mais il doit aussi pouvoir en identifier les dérives, notamment la corruption. Or, les programmes actuels traitent peu du problème, et les enseignants n'y sont pas suffisamment sensibilisés.

Si vous êtes élu(e),

• Seriez-vous d'accord pour donner une place plus importante à l'instruction civique dans les programmes de l'enseignement primaire et secondaire ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

• Seriez-vous d'accord pour introduire un module visant à sensibiliser les élèves aux problèmes de corruption et à leurs conséquences ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

2. Financement des partis politiques

Selon le Baromètre Mondial de la Corruption publié en 2005 par Transparency International, plus de 55% des personnes interrogées estiment que la corruption affecte « beaucoup » la vie politique. La Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques (CNCCFP) est une autorité administrative indépendante chargée du contrôle financier des partis et des moyens de leurs campagnes. Or, si elle vérifie les comptes de campagne, la loi ne lui reconnaît aucun moyen d'investigation s'agissant des comptes des formations politiques.

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour soient conférés à la CNCCFP la compétence et les moyens d'un contrôle effectif sur les comptes des partis politiques?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

3. Déclaration de patrimoine

La loi N°88.227 du 11 mars 1988 oblige un certain nombre d'élus à déclarer leur patrimoine au début et à la fin de l'exercice de leur mandat.

TI propose d'une part de rendre cette déclaration annuelle et d'autre part de l'étendre aux revenus et aux avantages en nature liés à leur fonction.

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour rendre obligatoire cette déclaration annuelle ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

4. Mandats successifs

Dans son rapport de 2004 consacré à la réduction des risques de corruption dans un contexte de décentralisation, TI France propose de modifier la législation en limitant la succession à deux mandats. L'alternance politique favorise en effet la transparence des gestions mais aussi la sanction des irrégularités.

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour instaurer une limitation de l'éligibilité pour la même fonction électorale à deux mandats successifs ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

- Seriez-vous d'accord pour porter à 10 ans le plafond de la peine complémentaire d'inéligibilité pour les élus condamnés pour faits de corruption ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

5. Marchés publics

Les marchés publics constituent un secteur à risque. L'importance des enjeux financiers, le respect des contribuables et la nécessité démocratique de rendre des comptes, impliquent que des mesures concrètes soient prises pour prévenir la corruption et améliorer la déontologie de la commande publique. Tel est l'objectif du pacte de transparence élaboré par TI, qui associe la mise en place d'une charte éthique de l'achat public dans les collectivités publiques à l'attestation du dirigeant de l'entreprise soumissionnaire que l'attribution du marché n'a donné lieu à aucun avantage occulte et que toutes les charges facturées correspondent à des prestations effectives.

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour promouvoir le recours des collectivités publiques au pacte de transparence dans les marchés publics ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

6. Secret défense

L'importance de la procédure de déclassification de documents liés au « secret défense » a été récemment illustrée avec l'affaire des « frégates de Taiwan ». Pourtant, la Commission Consultative du Secret de la Défense Nationale, qui est une autorité administrative indépendante, ne rend que des avis consultatifs au ministre qui la saisit. Pour conférer plus d'autorité à cette procédure et éviter le soupçon du manque d'indépendance, TI France propose, dans une première étape, de transformer la Commission en une instance décisionnelle, et de mieux distinguer les informations qui relèvent effectivement du secret défense de celles qui ne le méritent pas.

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour transformer la CCSDN en une instance de décision et pour réformer la procédure de classification dans le sens d'un plus grand respect du droit des citoyens à l'information ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

7. Moyens de la justice

En matière de lutte contre la corruption, la France dispose aujourd'hui d'un arsenal répressif parmi les plus complets. Son système associe une législation rigoureuse (sauf sur certains points touchant aux moyens d'investigation) à des organes ministériels et interministériels spécialisés. Cela étant, la France est, parmi ses grands voisins européens, l'un des pays les moins bien notés dans l'Indice de Perception de la Corruption publié par Transparency International (perception exprimée par les milieux d'affaires internationaux).

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour renforcer les moyens d'action du pôle financier parisien et des huit juridictions interrégionales spécialisées ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

8. Lutte anti-blanchiment et paradis fiscaux

Pivots du blanchiment d'argent sale, les centres off-shore facilitent les transferts de fonds issus de la corruption. Contre ces abus, TI France appelle à l'adoption de normes communes, pour la transparence et la traçabilité des flux financiers, qui faciliteraient la coopération en matière de lutte contre la corruption. Cette exigence doit en particulier s'exercer à l'égard de certains de nos voisins européens, peu exemplaires en la matière.

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour exiger des États et territoires étroitement associés à la France (Monaco, Andorre) l'application des normes françaises en matière de flux financiers ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

- Seriez-vous d'accord pour engager une action vigoureuse dans le même sens auprès de nos partenaires de l'Union Européenne ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

- Seriez-vous d'accord pour susciter une initiative similaire anti-corruption sur le plan international à la faveur du dialogue qui va s'engager pour la mise en œuvre de la convention signée en 2003 à Mérida sous l'égide de l'ONU ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

9. Coopération judiciaire internationale

La mondialisation de la criminalité, et notamment de la corruption, exige une réponse internationale de la part des États. L'Union Européenne n'est pas restée inactive : au-delà de la coopération au sein d'EUROPOL et d'EUROJUST, la Déclaration de Paris (7-8 février 2002) propose de nouvelles mesures de collaboration en matière de lutte contre la corruption.

Les Parlements européens se sont engagés à améliorer la transparence des mouvements de capitaux, à renforcer les sanctions contre les pays et territoires non coopératifs, à consolider la coopération judiciaire, policière et administrative et à développer des règles prudentielles contre le blanchiment et la délinquance financière. Le but est de mettre en place une base normative commune pour la définition des législations nationales.

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour rendre obligatoire le respect des engagements pris dans la Déclaration de Paris comme faisant partie de l'acquis communautaire ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

10. Aide au développement et corruption

La corruption affectant l'aide internationale est considérée comme l'un des obstacles majeurs au développement. Les fonds alloués sont encore trop souvent détournés de leurs objectifs. La prise en compte effective de ce problème par les bailleurs de fonds, parmi lesquels figure la France, et par les gouvernements bénéficiaires de l'Aide Publique au Développement, est indispensable. TI France en appelle à un meilleur contrôle des fonds accordés, notamment par l'adoption de normes communes en matière de transparence et d'audit.

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour obtenir des pays bénéficiaires de l'aide bilatérale française un engagement d'agir de manière effective contre la corruption et d'assurer la transparence sur l'utilisation de l'aide ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

11. Industries extractives

L'exploitation de leurs ressources naturelles constitue potentiellement l'un des meilleurs leviers économiques pour le développement des pays pauvres. Or, on constate que les deux tiers de la population la plus défavorisée est localisée dans des États parmi les plus riches en ressources naturelles. C'est ce l'on nomme la « malédiction des ressources ». L'idée que la transparence des flux financiers de l'industrie extractive est la meilleure arme contre leur détournement fait aujourd'hui l'objet d'un consensus international. C'est un point que défend TI au sein de la plate-forme internationale d'ONG *Publiez ce que vous payez*.

Si vous étiez élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour proposer au Parlement une loi rendant obligatoire, pour les entreprises cotées du secteur des industries extractives, la publication dans leurs rapports annuels, des paiements de toutes natures faits à des États dans lesquels elles opèrent, et pour inviter nos partenaires du G8 à faire de même ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

12. Déclenchement d'alerte éthique

Le déclenchement d'alerte est le geste accompli par un individu qui est témoin, dans son activité professionnelle, d'actes illicites et qui, par civisme, décide d'alerter les autorités ayant le pouvoir d'y mettre fin. TI France estime que le déclenchement d'alerte est un outil utile de prévention de la corruption. Elle soutient le développement de ce type de procédures d'usage courant dans de nombreux pays étrangers.

Ces dispositifs doivent être encadrés de manière à prévenir les abus. Il s'agit à la fois de s'assurer du bien fondé de la plainte, et de protéger le déclencheur d'alerte d'éventuelles représailles.

Si vous êtes élu(e):

- Seriez-vous d'accord pour encourager la mise en place de procédures de déclenchement d'alertes au sein des entreprises et des administrations, prévoyant notamment la protection des déclencheurs d'alerte ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires

Si vous êtes élu(e) :

- Seriez-vous d'accord pour rendre compte aux Français du suivi des engagements que vous auriez pris en réponse à ce questionnaire ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

Commentaires